

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28768**

### Intitulé

Directeur des ressources humaines

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Carrel formation continue                | Présidente                                       |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Rattaché à la direction générale de l'entreprise, le DRH a la responsabilité de l'ensemble de la fonction RH. A ce titre, il traduit la stratégie de l'entreprise en orientations stratégiques RH. Il en détermine les conditions d'application et en assure le pilotage. Son rôle est d'accompagner le changement dans l'entreprise, y compris la e-transformation ; il est partie prenante dans la stratégie business au plus proche de la zone de création de valeur pour les clients ; il conduit le changement en développant des projets innovants, RH et numériques dont il assure le déroulement et en contrôle l'exécution.

Il participe au développement des compétences et des talents à des fins de performance globale, par le biais de la GPEC et de la formation professionnelle. Il pilote la politique de recrutement nationale et le cas échéant, internationale ; il garantit la politique de rémunération. Il gère la mobilité interne et externe, voire à l'international. Il définit et contrôle la communication interne.

Dans son nouveau rôle de catalyseur du changement social et de garant de la qualité de vie au travail, il impulse au sein de l'entreprise une politique sociale en conduisant le dialogue avec les partenaires sociaux.

Il encadre et anime les équipes RH. Il accompagne les opérationnels dans leur management au quotidien. Il mène une veille sur les évolutions des stratégies RH et du droit social.

Il est l'interlocuteur incontournable dans l'entreprise dans ses rôles stratégique, social et opérationnel.

Les capacités attestées :

- Définir la politique RH en adéquation avec la stratégie d'entreprise
- Elaborer un budget, l'optimiser et contrôler
- S'assurer de la conformité des processus RH au code du travail
- Promouvoir les pratiques RSE au sein de l'entreprise et mettre en place des indicateurs de performance
- Préconiser des orientations stratégiques en matière de politique salariale de l'entreprise
- Assurer la gestion budgétaire de la masse salariale
- Fixer les nouvelles orientations stratégiques de la marque employeur
- Identifier les actions nécessaires à la mutation digitale de la fonction RH
- Conduire le dialogue social et négocier avec les instances représentatives du personnel.
- Accompagner les managers dans le traitement des situations conflictuelles.
- Prendre des mesures disciplinaires
- Identifier les risques psycho- sociaux liés et élaborer des plans de prévention

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tout secteur d'activité et toute entreprise ayant une fonction RH

Responsable des ressources humaines (RH), manager RH, responsable du développement des compétences, responsable GPEC, responsable RSE, directeur de la formation, directeur des relations sociales, Directeur des Relations Humaines, Business Partner RH, DRH.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503 : Management des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Stratégie RH et performance globale de l'entreprise

Gestion de la performance des processus RH

Conduite du changement, digitalisation et marketing RH

Gestion des relations sociales et prévention des risques psychosociaux

Rénovation du système de management et éthique

**Validité des composantes acquises : illimitée**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUINON | COMPOSITION DES JURYS                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | Président du jury (professionnel/employeur)<br>1 membre de l'équipe pédagogique<br>2 professionnels (un employeur et un salarié) |

|                                             |   |                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En contrat d'apprentissage                  | X | Président du jury (professionnel/employeur)<br>1 membre de l'équipe pédagogique<br>2 professionnels (un employeur et un salarié) |
| Après un parcours de formation continue     | X | Président du jury (professionnel/employeur)<br>1 membre de l'équipe pédagogique<br>2 professionnels (un employeur et un salarié) |
| En contrat de professionnalisation          | X | Président du jury (professionnel/employeur)<br>1 membre de l'équipe pédagogique<br>2 professionnels (un employeur et un salarié) |
| Par candidature individuelle                | X | Président du jury (professionnel/employeur)<br>1 membre de l'équipe pédagogique<br>2 professionnels (un employeur et un salarié) |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2015 | X | Président du jury (professionnel/employeur)<br>1 membre de l'équipe pédagogique<br>2 professionnels (un employeur et un salarié) |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur des ressources humaines" avec effet au 18 octobre 2013, jusqu'au 05 août 2020.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

[Site Internet de l'autorité délivrant la certification](#)

##### Lieu(x) de certification :

Carrel formation continue  
119 Rue Boileau  
69006 LYON

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CFP Charmilles - 8 rue du tour de l'eau - 38400 Saint Martin d'Hères

Weller international :

\* 24 rue Léon Frot - 75011 Paris

\* 23 bis rue Guillaule Tell - 75017 Paris

Centre formation - 10/12 rue de la poissonnerie - 18000 Bourges

##### Historique de la certification :